



Amiens, le 9 février 2019

25, rue Riolan - 80000 Amiens

Tel : 03 22 71 67 90 - Fax : 03 22 71 67 92

mail : s3ami@snes.edu

Section des retraités de la Somme

à Madame la Préfète de la Somme
51 Rue de la République
80000 Amiens

Madame la Préfète,

C'est à propos de l'affaire concernant Marcel DEKERVEL, militant du Réseau Education Sans Frontière de la Somme et les familles HARUTIUNYAN et SIANOSYAN que je me permets de m'adresser à vous.

Militant syndical dans le secteur de l'Education, je dois vous avouer ma complète incompréhension et ma sidération quant aux faits reprochés à Marcel DEKERVEL.

En effet, j'ai passé une grande partie de ma vie professionnelle comme professeur au lycée Branly d'Amiens, aux côtés de Marcel, professeur lui aussi, fonctionnaire attaché au service public et au respect de la loi. Toute sa carrière a été consacrée, outre l'évidente transmission de savoirs formateurs à ses élèves, à l'écoute des autres : lycéens bien sûr, mais aussi collègues enseignants, administratifs ou agents. Marcel a toujours été un soutien pour qui avait des problèmes, une référence, une main tendue vers l'autre... C'est donc tout naturellement qu'il est devenu militant du RESF dont la solidarité est la raison d'être. Dévoué au delà du raisonnable à cette cause, comme sa femme Bertille, il passe la plupart de son temps à aider, rassurer, chercher des solutions pour ces jeunes et ces personnes souvent persécutées dans leurs pays d'origine et venant chercher un accueil humain.

Il est incompréhensible que vos services lui aient adressé un courrier d'intimidation relatif à ses actions de solidarité menées dans le cadre du RESF. Je me permets de rappeler les termes du Conseil Constitutionnel de juillet 2018 : « *il découle du principe de fraternité la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national* ».

Il est impensable que des charges ou des poursuites puissent être engagées pour « délit de solidarité » à l'encontre de Marcel DEKERVEL ou autre.

C'est la raison pour laquelle, au nom de mon organisation, je vous prie de bien vouloir revoir positivement ce dossier.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Préfète, l'expression de mon attachement aux valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité.

Serge Compagnon,

secrétaire de la section des retraité-es du SNES (Syndicat National des Enseignements de Second degré) affilié à la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) membre du RESF de la Somme

et représentant de la FSU au CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie)